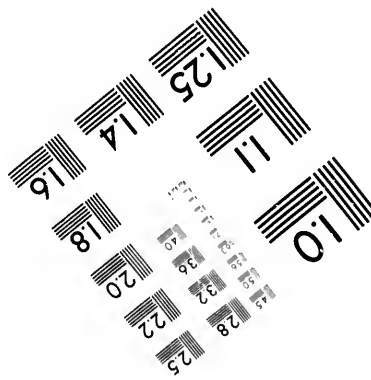
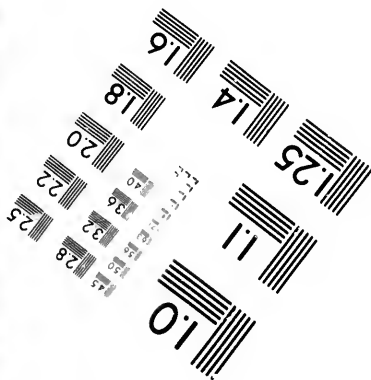
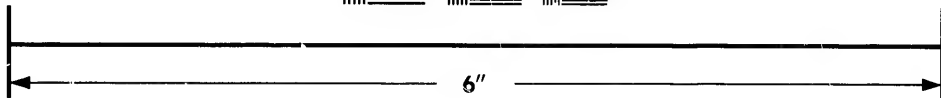
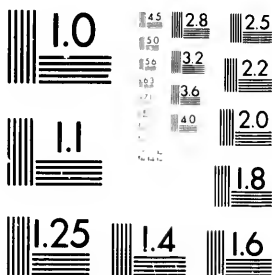


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

Car

1.5 2.8
3.0 3.2 2.5
3.6 2.2
2.0
8

10

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions

Institut canadien de microreproductions historiques

1980

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input checked="" type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input checked="" type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:
Commentaires supplémentaires: | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
					✓						

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

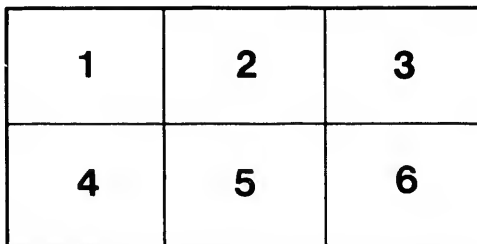
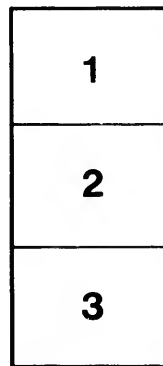
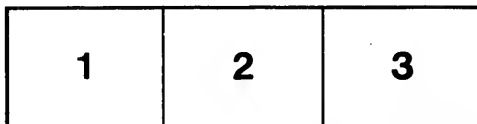
Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

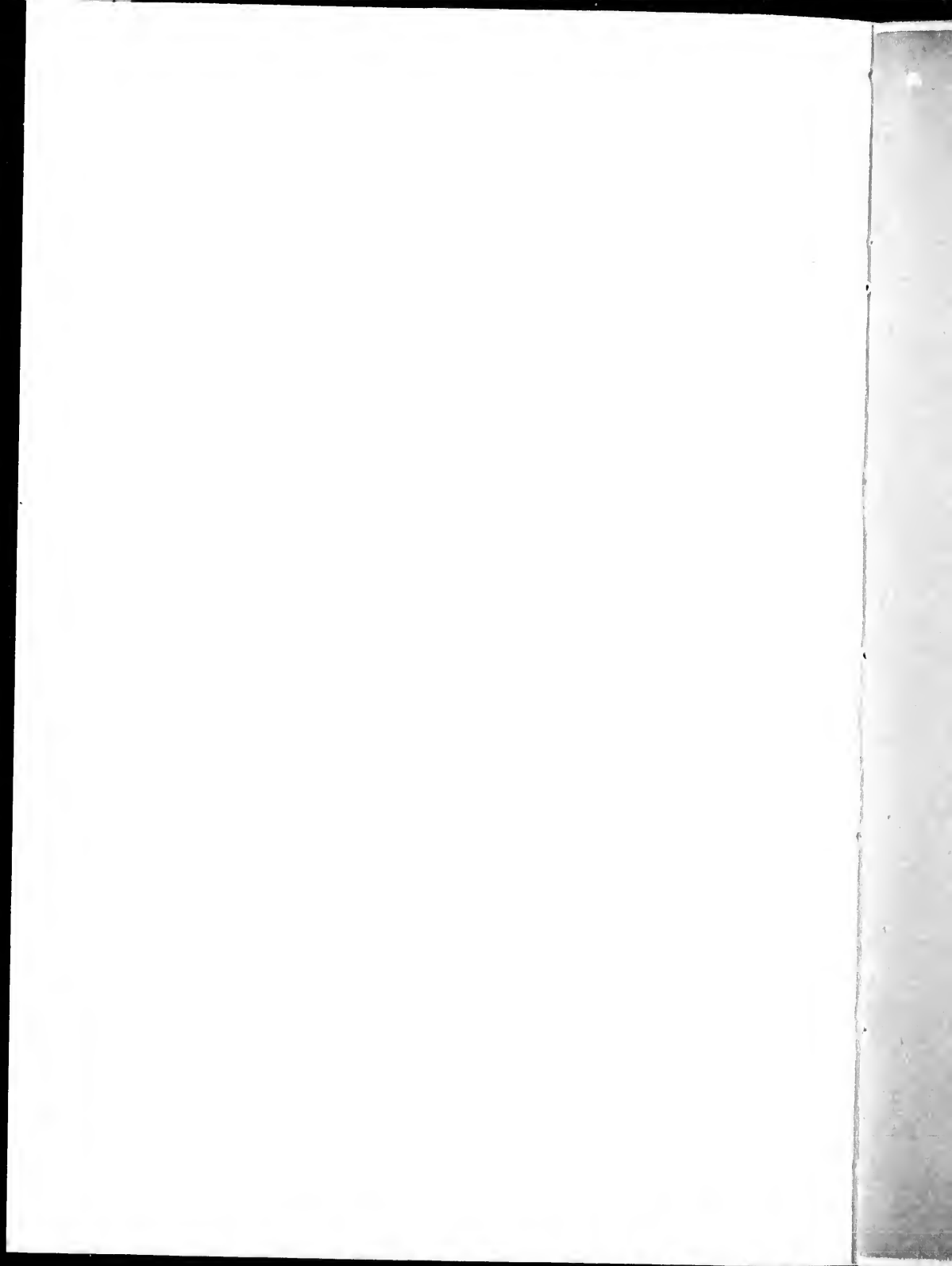
Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ails
du
diffier
une
image

rata
o

elure,
à



MANIFESTE
DE
SIR JOHN A. MACDONALD
AUX
ELECTEURS DU CANADA.

MESSIEURS,—

Les graves questions qui absorbent présentement l'attention publique ayant, de l'avis du cabinet, atteint cette phase qui fait désirer de la part du peuple une expression de sentiment à leur égard, le gouverneur-général a été avisé de dissoudre les chambres actuelles et de lancer les brefs convoquant un nouveau parlement. Cet avis a été agréé par Son Excellence et vous serez en conséquence appelés, dans peu de temps, à vous choisir des représentants au grand conseil de la nation.

Je serai de nouveau candidat dans mon ancienne circonscription électorale de la ville de Kingston. En sollicitant de vous un renouvellement de la confiance dont je jouis, comme ministre de la couronne, depuis trente ans, il est convenable, je crois, que je profite de l'occasion pour définir l'attitude du gouvernement dont je suis le premier ministre, à l'égard des principaux problèmes politiques du jour. Comme naguère en 1878, en 1882, et encore, en 1887, les questions concernant le commerce du Canada occupent en 1891 une place considérable dans l'esprit public.

Notre sentiment à leur égard est aujourd'hui ce qu'il a été pendant les treize années qui viennent de s'écouler et n'est autre que la ferme détermination de développer les nombreuses ressources du pays par tous les moyens en notre pouvoir, compatibles avec la position du Canada comme partie intégrante de l'empire anglais. C'est avec cet objet en vue que nous avons travaillé dans le passé et nous entendons continuer la tâche que nous avons entreprise, celle d'édifier sur ce continent, à l'ombre du drapeau anglais, une grande et puissante nation.

Quand nous fûmes appelés à l'administration des affaires publiques, en 1878, le Canada occupait, aux yeux des autres nations, une position bien différente de celle qu'il occupe aujourd'hui. A cette époque une lourde dépression pesait comme un drap mortuaire sur tout le pays, de l'océan Atlantique aux limites occidentales de la province d'Ontario, au-delà de laquelle s'étendait jusqu'aux Montagnes Rocheuses une vaste solitude presque entièrement inconnue. Le commerce était inactif, l'industrie languissante, et les Canadiens, exposés à une concurrence ruineuse, étaient menacés de se voir bientôt réduits à n'être plus que des scieurs de bois et des porteurs d'eau pour la grande nation située au sud de notre pays. Nous avons alors résolu de mettre fin à ce déplorable état de choses, convaincus que le Canada avec ses ressources agricoles, avec ses pêcheries, ses forêts et ses mines, sources inépuisables de richesses, méritait un meilleur sort que celui qui l'attendait comme marché à sacrifice pour les Etats-Unis. Nous avons donc dit aux Américains: "Nous voulons bien faire du commerce avec vous à des conditions égales; nous sommes désireux d'avoir un traité de réciprocité équitable, mais nous ne consentirons pas à vous ouvrir nos marchés aussi longtemps que vous nous tiendrez les vôtres fermés."

Si bien, que nous avons inauguré la Politique Nationale. On sait ce qui s'en est suivi. Il s'est produit, comme par enchantement, un changement dans presque tout le pays. La stagnation, l'apathie et l'embarras et, ce qui plus est, le besoin et la misère ont fait place à l'activité, à l'entreprise et à la prospérité. Les mineurs de la Nouvelle-Ecosse ont repris courage, les industries manufacturières de nos grands centres ont repris leur activité et se sont multipliées. Le cultivateur a trouvé un marché pour ses

produits ; le travail de l'artisan et du journalier a été bien rémunéré, et tout le Canada s'est de l'impulsion forte de cette vitalité nouvelle. L'ère des déficits était passée et des revenus abondants ont permis au gouvernement d'accomplir les grands travaux qu'il fallait pour faire de notre pays, comme c'était notre intention, un pays homogène.

Dans ce but, nous avons commencé cette entreprise colossale de la construction du chemin de fer canadien du Pacifique, sans nous inquiéter des opinions pessimistes de nos adversaires. En dépit de leur opposition systématique et par trop acharnée, nous avons poussé cette grande entreprise à travers les contrées sauvages du nord du lac Supérieur, et les prairies de l'ouest, voire même au-delà des Montagnes Rocheuses, jusqu'aux rives du Pacifique, avec une telle énergie que, sept ans après l'arrivée du gouvernement actuel au pouvoir, le rêve de nos hommes publics était un fait accompli, et je me flatte d'avoir moi-même, de la plateforme de mon char, admiré les hauteurs des Montagnes Rocheuses estompant de leurs pics altiers ce côté de l'horizon d'où nous vient le soleil.

Le chemin de fer canadien du Pacifique s'étend aujourd'hui d'un océan à l'autre, ouvrant et développant le pays et formant une route impériale vers l'est, par où le commerce des Indes doit atteindre les marchés de l'Europe. Nous avons subventionné des lignes de paquebots pour les deux océans, allant en Europe, en Chine, au Japon, en Australie et aux Indes Occidentales. Nous avons dépensé des millions pour le prolongement et l'amélioration de notre système de canaux. Nous avons, par un octroi libéral de subventions, aidé à la construction des chemins de fer, qui sont devenus une nécessité aujourd'hui, jusqu'à ce que le pays en soit partout sillonné, et nous avons accompli tout cela avec une prudence et une réserve telles, que notre crédit sur les marchés monétaires de tout l'univers est plus grand que jamais et le taux de l'intérêt sur notre dette, qui donne la mesure des charges onéreuses au public, est moindre qu'il n'était en 1878.

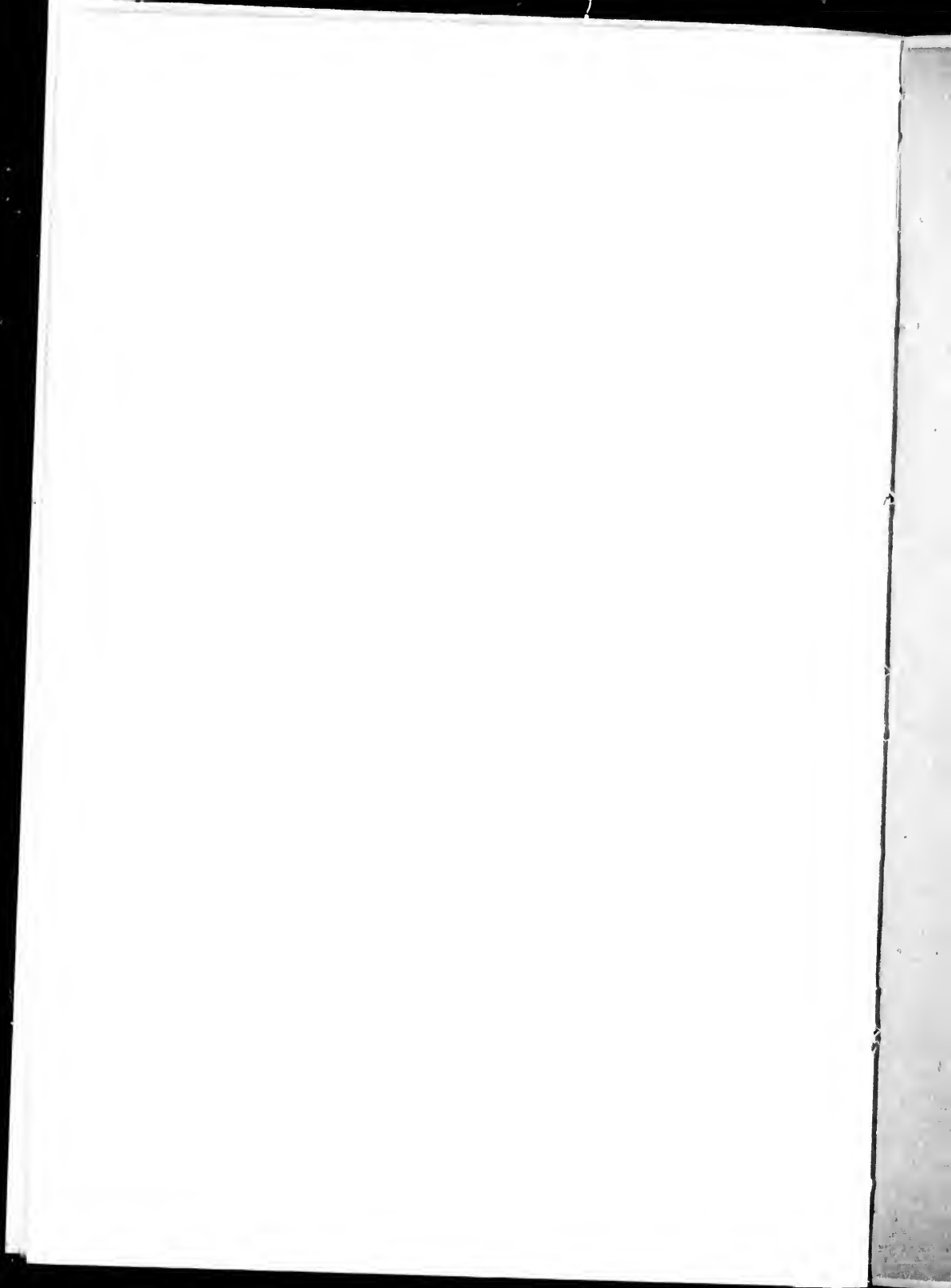
Pendant que nous accomplissions tout cela, quelle a été la conduite du parti libéral ? Versatile dans sa politique, inconséquent même en ce qui regarde ses chefs, il a été unanime, au moins, sur un point, un seul, c'est la constance et l'ensemble avec lesquelles

il s'est toujours opposé à toute mesure ayant pour objet le développement de notre commune patrie. On n'avait pas encore fait l'essai de la Politique Nationale et déjà il proclamait que ça serait un fiasco. Sous ce régime, disait-il, on ne pourrait prélever un revenu suffisant aux exigences du service public. Le temps a démontré toute la fausseté de cette assertion. L'on paierait alors, affirmait encore le parti libéral, bien plus pour les produits manufacturés chez nous qu'on n'avait coutume de payer auparavant lorsque nous importions tout de l'étranger. Nous allions être la proie de coteries et de monopoles; nos manufacturiers même allaient surélever leurs prix. Quand l'expérience eut fait voir l'inanité de ces craintes, cela ne nous étonne point, nous en étions certains d'avance. La compétition, dans l'opinion de nos adversaires, amènerait inévitablement la ruine de nos industries manufacturières et nous réduirait à un état de choses pire que celui auquel on avait voulu remédier par la Politique Nationale. C'était la même chose pour le chemin de fer canadien du Pacifique; selon eux, ce projet tout entier n'était qu'une chimère. Les difficultés de construction étaient insurmontables; le chemin, si l'on parvenait même à le faire, ne paierait jamais. Eh bien! messieurs, le projet était praticable, les difficultés de construction ont été vaincues, et le chemin paie aujourd'hui.

Désappointé par l'insuccès de toutes ses prédictions, et convaincu qu'il n'a rien à gagner en continuant l'opposition sur le même terrain qu'autrefois, le parti libéral a adopté une autre ligne de conduite et annoncé que sa politique allait être la réciprocité illimitée, c'est-à-dire (selon la définition qu'en a donnée son parrain, M. Wiman, il n'y a que quelques jours, dans la *North American Review*), le libre échange et un tarif commun avec les Etats-Unis, contre le reste de l'univers.

L'adoption de cette politique entraînerait, entre autres graves inconvénients, celui d'établir contre l'Angleterre des conditions défavorables de commerce avec nous. C'est là un fait admis par quelqu'un qui n'est pas autre que Sir Richard Cartwright lui-même. Dans son discours de Pembroke, le 21 octobre 1890, il aurait dit: "Certains hommes, dont je respecte les opinions, apportent des objections à cette proposition de réciprocité illimitée. Ils allèguent, et allèguent avec force, que nous serons

t
t
a
c
u
-



“ dans la nécessité, si nous en venons à un tel arrangement, d'admettre sur notre marché les marchandises des Etats-Unis dans des conditions plus favorables que celles qui seront faites à la mère patrie. Je ne nierai point que ce soit là une objection, et une objection qui est loin d'être sans importance.” Le résultat inévitable de cela serait, dans mon opinion, l'annexion aux Etats-Unis de la Confédération canadienne. Les avocats de la réciprocité illimitée, de ce côté-ci des lignes, nient qu'elle doive avoir un pareil effet, mais ses partisans dans les Etats-Unis prônent comme motif principal de son adoption le fait que cette réciprocité illimitée serait un premier pas dans le sens de l'union politique.

Il est, cependant, une autre conséquence évidente de cette machination, que personne n'a eu la hardiesse de discuter, c'est que la réciprocité illimitée nécessiterait l'imposition de la taxe directe sur le peuple de notre pays, jusqu'à concurrence de pas moins de quatorze millions de piastres par année. Cette vérité est clairement établie dans une lettre remarquable, adressée, il y a quelques jours, par M. E. W. Thomson—un radical et un libre-échangiste—au *Globe* de Toronto. M. Thomson, naguère encore, faisait partie du bureau de rédaction de ce journal; malgré cela, cependant, le *Globe*, avec la mauvaise foi qui le caractérise, a refusé de publier cette lettre; mais elle est arrivée jusqu'au public par un autre canal. M. Thomson démontre avec beaucoup de clarté que la perte du revenu des douanes, sur les articles importés des Etats-Unis dans ce pays, en cas d'adoption de la politique de réciprocité illimitée ne se monterait pas à moins de sept millions de piastres par année. Bien plus, cela ne représente, en aucune façon, la perte totale de revenu qu'entraînerait l'adoption d'une semblable politique. Si, à l'heure qu'il est, les manufacturiers des Etats-Unis peuvent faire aux produits anglais une compétition profitable, que pensez-vous qu'il arriverait si l'on enlevait les droits sur les marchandises américaines et qu'on les maintint, ou, ce qui est très probable, qu'on les augmentât sur les articles de provenance anglaise? Cela n'aurait-il pas pour conséquence inéluctable la substitution des marchandises américaines aux marchandises anglaises devant payer des droits? Voilà qui ne signifie rien autre chose qu'une perte additionnelle dans le revenu pour plusieurs millions encore.

Electeurs du Canada, j'en appelle à vous pour bien approfondir toute la signification de cette proposition. Vous—et maintenant, je m'adresse plus spécialement au peuple de la province d'Ontario—vous subissez déjà la taxe directe pour des fins scolaires, pour des fins municipales, et de paroisse et de comté, pendant que le droit est expressément conféré, par la Constitution, à votre gouvernement provincial, de vous imposer encore cette taxe directe. Jusqu'à présent vous avez pu échapper à ce dernier danger, mais pour peu que les ressources matérielles de la province aillent en diminuant comme elles diminuent aujourd'hui, le gouvernement local sera forcé de suppléer, par la taxe directe, à l'insuffisance de son revenu provenant des sources fixes. N'est-ce pas assez, croyez-vous, sans que vous soyez contraints, chaque année, par un collecteur de taxe de la Puissance de verser \$15 par chaque famille, pour faire face aux obligations du gouvernement? Messieurs, voilà ce que vous réserve la réciprocité illimitée. La perspective vous plaît-elle? C'est là ce que nous combattons, nous, et ce que nous venons vous demander de condamner par votre vote.

Avec le système actuel, un homme peut déterminer, à peu de chose près, le montant de sa contribution au revenu du Canada. Le montant de ses taxes est toujours proportionné à ses moyens. S'il est riche et qu'il puisse se permettre de boire du champagne, il lui faut payer une taxe de \$1.50 pour chaque bouteille qu'il achète. S'il est pauvre, il se contentera d'une tasse de thé, article pour lequel il n'y a aucun droit à payer, et ainsi de suite pour tous les autres articles. Si ses moyens lui permettent tout confort et tout luxe, il verse une forte somme dans le coffre du gouvernement. Si c'est un homme d'une certaine aisance et qu'il puisse se permettre quelque plaisir, dans l'occasion, il paie en proportion. Si c'est un pauvre homme, sa contribution au trésor est réduite au minimum. Avec la taxe directe, quelle que soit la situation financière du contribuable—les temps sont durs parfois, la récolte peut manquer, la maladie ou quelque malheur afflige souvent la famille—le percepteur inexorable de l'impôt arrive et arrache son tribut. Notre système n'est-il pas le meilleur? C'est celui sous lequel nous avons vécu et prospéré et que le gouvernement que je dirige se propose de suivre encore.

Je vous ai signalé quelques-unes des objections au programme de la réciprocité illimitée, auquel M. Laurier et sir Richard Cartwright ont voué le parti libéral, mais ce ne sont pas les seules qu'il y ait, ni même, selon moi, les plus vitales.

Depuis un siècle et demi le pays a grandi et prospéré sous l'égide protectrice de la couronne d'Angleterre. La vaillante race qui a apporté sur nos rivages les bienfaits de la civilisation a passé, par une transition facile, des lois françaises aux lois anglaises et elle forme maintenant une des parties les plus soumises aux lois de la population. Ces pionniers avaient été remplacés grâce à l'arrivée d'un certain nombre de sujets anglais qui avaient abandonné tout ce qu'un homme peut envier et étaient heureux de commencer une vie nouvelle dans un pays sauvage plutôt que de manquer d'allégeance à leur Souverain. C'est aux descendants de ces hommes et de la multitude des Anglais, des Irlandais et des Ecossais qui ont immigré au Canada, pour y créer de nouvelles familles sans cesser d'être sujets anglais; c'est à vous, Canadiens, que je m'adresse et je vous demande ce que vous avez à gagner en abandonnant ce que vos ancêtres avaient de plus cher. A l'ombre du drapeau anglais, nous jouissons de la plus grande liberté, nous nous gouvernons comme nous l'entendons et nous participons, en même temps, aux avantages qui découlent de l'union avec l'empire le plus puissant qui ait jamais existé. Non-seulement nous sommes libres de diriger nos affaires locales, mais, pratiquement, nous avons le privilège de faire nous-mêmes nos traités avec les autres pays et, dans nos relations avec les puissances étrangères, nous jouissons du prestige qu'inspire le fait connu de tous que, derrière nous, trône la majesté d'Angleterre.

La question que vous serez bientôt appelés à résoudre se réduit à ceci : risquons-nous de perdre le riche héritage que nous ont laissé nos ancêtres et nous soumettrons-nous à la taxe directe, pour le soi-disant privilège de voir notre tarif fait à Washington, avec la perspective de devenir, en dernier ressort, portion de l'union américaine ?

Je recommande ces questions au jugement de tout le peuple canadien, avec la pleine confiance que vous proclamerez au monde entier votre détermination de vous montrer dignes de la

distinction flatteuse dont vous jouissez : d'être du nombre des plus loyaux sujets de notre bien aimée Souveraine.

Pour ce qui me concerne, ma conduite est toute tracée : Je suis né sujet anglais, et sujet anglais je mourrai. De toutes mes forces et jusqu'à mon dernier soupir, je m'opposerai à cette trahison voilée qui tend, au moyen d'appels sordides et mercenaires, à détourner le peuple de son allégeance. Pendant tout le cours de ma carrière publique qui date de près d'un demi siècle, j'ai été fidèle à mon pays et à ses plus chers intérêts, et c'est avec une égale confiance que je fais appel aux hommes qui m'ont honoré de leur confiance dans le passé et à la jeunesse d'aujourd'hui, l'espoir de la patrie, la gardienne de ses destinées dans l'avenir, pour qu'ils me prêtent leur aide commune, en ce dernier effort de ma vie, afin d'assurer l'unité de l'empire et la perpétuité de notre liberté politique et commerciale.

Je demeure, Messieurs,

Votre fidèle serviteur,

JOHN A. MACDONALD.

Ottawa, 7 février 1891.



